

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00201

Numéro SIREN : 824 063 515

Nom ou dénomination : LEPRINCE

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2022 sous le numéro de dépôt 53

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/12/2020 ③	Net 31/12/2019 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH	141 200	AI	141 200	141 200
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	161 107	AS	60 190	100 917
Autres immobilisations corporelles	AT	9 088	AU	3 177	5 911
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX	2 095	AY		2 095
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	5 550	BI		5 550
TOTAL II	BJ	319 040	BK	63 367	255 674
Matières premières, approvisionnements	BL	1 379	BM		1 379
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	18 454	BU		18 454
Avances et acomptes sur commandes	BV	6 000	BW		6 000
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	24 431	CA		24 431
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	150 954	CE		150 954
Disponibilités	CF	259 465	CG		259 465
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	460 683	CK		460 683
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	779 724	IA	63 367	716 357
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP		(3) A plus d'1 an CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations		Stocks		Créances



 x Sidaine Possot

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

		Net	31/12/2020	Net	31/12/2019
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	1 000	DA	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC		
Réserve légale (3)			DD	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG		
Report à nouveau			DH	162 292	106 049
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	114 871	56 243
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
		TOTAL I	DL	278 263	163 392
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
		TOTAL II	DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
		TOTAL III	DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	161 385	133 464
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	28 617	27 162
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	65 850	49 042
Dettes fiscales et sociales			DY	182 241	133 630
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	.	
Autres dettes			EA		
Produits constatés d'avance (4)			EB		
		TOTAL IV	EC	438 093	343 298
Écarts de conversion passif			V ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	716 357	506 690

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	313 380	242 012
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créateurs de banques et CCP	EH		

« LEPRINCE »
Société Par Actions Simplifiées
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 3, rue des Tournelles – 94240 l'HAY-LES-ROSES
RCS CRETEIL 824.063.515

Exercice clos le 31 décembre 2020

ANNEXE COMPTABLE

I REGLES ET METHODE COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant de la continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

2 - Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

3 - Les participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements sont évalués au coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure, une provision du montant de la différence est constituée.

4 - Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les travaux en cours sont évalués au prix de revient.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur brute est inférieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation sous déduction des frais proportionnels de vente.

5 - Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II CHANGEMENT DES METHODES COMPTABLES

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification fondamentale, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

LEPRINCE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1.000 Euros
SIEGE SOCIAL : 3, rue des Tournelles – 94240 L'HAY-LES-ROSES
RCS : CRETEIL 824.063.515

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 114.871 Euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice : 114.871 Euros

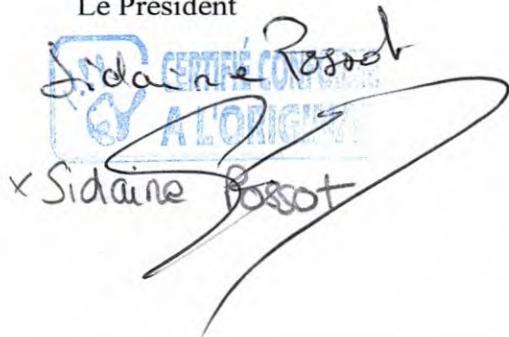
- En totalité au compte « Report à nouveau », soit la somme de + 114.871 Euros.

Après affectation, les capitaux propres de la société s'élèveraient à 278.263 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée par l'actionnaire unique.

Le Président



A handwritten signature "Sidaine Rossot" is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE" and "LEPRINCE". Below the stamp, there is a small "x" followed by the name "Sidaine Rossot".